



SYNDICAT NATIONAL **F**ORCE **O**UVRIERE – **JUSTICE**

UN DÉTENU INCONTROLABLE : **Le transfert doit être immédiat !**

Fo Justice, le 26/01/25

Ce vendredi 24/01/25, l'agresseur de nos collègues de fin décembre 2024 est sorti du Quartier Disciplinaire après avoir purgé ses 30 jours de sanction et a été placé au rez-de-chaussée de la détention.

Son affectation en détention normale n'aura duré que deux heures. C'est le temps qu'il lui a suffi pour ravager intégralement sa cellule : **lavabo arraché, toilettes détruites, meubles pulvérisés, et même le muret de séparation en béton n'a pas été épargné.**

Rien n'a résisté à sa violence.

Face à cette situation, une équipe d'agents équipés a dû intervenir pour mettre fin à la destruction. Grâce à leur sang-froid et à leur professionnalisme, ils ont maîtrisé ce détenu extrêmement dangereux, et ce, sans qu'aucun agent ne soit blessé, malgré les nombreux débris jonchant le sol.

Le détenu a immédiatement été reconduit au Quartier Disciplinaire.

Quand on observe l'ampleur des dégâts matériels causés par ce détenu, il est légitime de s'interroger sur les dégâts corporels qu'il pourrait nous infliger.

- **Force Ouvrière** tient à saluer le courage et le professionnalisme des agents intervenants qui ont agi malgré les risques importants.

Dans ces situations de crise, le PIE doit pouvoir éviter que des collègues aillent au carton et se blessent.

- **Force Ouvrière** demande, une fois de plus, le transfert de cet individu dans les plus brefs délais.

Agissez avant qu'il ne soit trop tard !

